

Tahar BEN REDJEB¹

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE EN PICARDIE ET EN CHAMPAGNE

I. INTRODUCTION : LE TERME

Faute de mieux et surtout pour ne pas créer de confusion en proposant une nouvelle terminologie pour ce groupe, je me suis résolu à utiliser ce terme de "gallo-belge" qui a été adopté par de nombreux chercheurs et qui est utilisé, géographiquement et chronologiquement, pour définir la céramique produite et commercialisée, principalement dans la Gaule belge et en Germanie, du règne d'Auguste jusqu'à la période flavienne.

Il souffre cependant de quelques insuffisances. Des pâtes décrites comme gallo-belges dans la terminologie anglaise peuvent être belges en Germanie ou imitations de sigillée en Suisse. Dans le Centre ou en Aquitaine, on parle de céramique savonneuse, sans doute eu égard à la texture de ce type de céramique. Pour ajouter à la confusion, tout type de céramique, pourvu qu'il soit de couleur noire, a parfois également été appelé *terra nigra*, ce qui explique qu'on en rencontre, dans les publications, dans des ensembles datés du III^e s., voire du IV^e s.

Comme le remarquaient des archéologues britanniques, le terme gallo-belge n'est pas particulièrement heureux comme indicateur de la localisation des ateliers de fabrication de cette céramique puisque celle-ci a été utilisée, aussi bien que produite, dans l'Angleterre actuelle. Si le répertoire indigène local a contribué à fournir des prototypes, il ne faut pas négliger d'autres régions comme l'ouest et le centre de la Gaule d'où sont probablement dérivés les vases-tonnelets. Les influences méditerranéennes qui ont pu emprunter la vallée du Rhône ne sont pas à négliger, tout comme la céramique campanienne. Le fait même d'imiter une partie du service de table arétin n'est pas spécifiquement propre à la région dite "gallo-belge" même si celle-ci est élargie à l'Angleterre.

Nous appliquons donc, en Picardie, cette terminologie à un groupe aisément reconnaissable, que ce soit par la technique de fabrication ou par l'éventail des formes proposées qui, pour la plupart, sont communes à une bonne partie du nord-ouest de l'Europe. Globalement, les récipients dont la surface doit être lissée pour mériter le label de gallo-belge, se répartissent, selon la couleur de la surface, en *terra nigra* et *terra rubra*. Présent dès Auguste, ce groupe verra son déclin s'amorcer sous le régime de Néron avec l'arrivée en masse des productions à pâte sableuse. Seuls quelques types survivront sous les Flaviens pour disparaître définitivement au début du II^e s.

II. LES ATELIERS

Depuis les années 1930, quelques ateliers ont été fouillés plus ou moins partiellement, nous apportant un lot d'informations qui ne nous permettent cependant pas d'avoir une idée précise de leur organisation². Pour un certain nombre d'entre eux, les publications ne nous renseignent d'ailleurs que fort peu sur leur répertoire typologique et sur l'évolution de celui-ci. Néanmoins, un certain nombre de constantes peuvent être dégagées.

1. Les ateliers champenois.

Les fours des ateliers champenois sont parmi les mieux connus (?), notamment grâce aux fouilles de la vallée de la Vesle. Si l'on pressent que leurs produits ont probablement été exportés sur une assez vaste région, un important travail d'analyses reste à effectuer.

a. Les ateliers de la Vesle.

Les ateliers de la Vesle, ayant fait l'objet d'un article récent³, nous n'y reviendrons pas en détail ici. Rappelons-en simplement les principales caractéristiques :

1 Service Régional de l'Archéologie, Picardie.

2 Reims est ainsi la seule officine pour laquelle un plan d'ensemble a été publié.

3 M. TUFFREAU-LIBRE, L'industrie de la céramique "gallo-belge" dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 2, 1981, p. 81-93.

- L'atelier de Thuisy⁴, découvert en 1934, est probablement le plus ancien (Auguste-Tibère). Six fours y furent découverts. Ils appartiennent au type à laboratoire circulaire sans sole surélevée, à simple (fours I et II ; fours IV et V⁵) ou double alandier (fours III⁶ et VI), au type à laboratoire circulaire, simplement taillés dans la craie⁷.

- L'atelier de Sept-Saulx⁸, découvert en 1938, lui semble de peu postérieur (Tibère-Claude). Trois fours ont été fouillés : four à laboratoire ovale maçonné⁹ sans sole surélevée et alandier unique (fours 1 et 2) ou double alandier (four 3).

- L'atelier de Courmelols (fin Tibère-Néron ?), découvert en 1932, a permis d'étudier 5 fours qui appartiennent tous au type à laboratoire sans sole et à double alandier.

b. L'atelier de Reims¹⁰.

Les fouilles effectuées lors de l'aménagement du parc Saint-Rémi, de 1970 à 1976, ont permis la mise au jour d'un ensemble de fours de potiers et de fosses taillées dans la craie. Ces structures ont été en partie détruites par l'implantation de murs modernes (Fig. 1).

Les fours.

Les 13 fours de potiers —circulaires et ovales— fouillés étaient disposés en 4 groupes : au nord, 2 fours ; au centre, un four isolé pourvu de deux alandiers ; à l'écart, 6 autres dont 2 se recoupaient ; au sud enfin, un ensemble de 4 fours dont l'un avait été détruit pour permettre la construction d'un four ovale.

Les orientations sont variables, l'ouverture à l'ouest dominant cependant. Il en est de même des dimensions : les fours du nord-ouest ont un diamètre nettement plus faible. Si tous, à une exception près, étaient installés dans une fosse taillée dans la craie, les parois étaient tantôt d'argile enduite ou de briques crues recouvertes de plaquettes de terre cuite dressées sur chant, tantôt de tuiles, simplement enduites ou doublées de plaquettes de terre cuite, tantôt enfin de pierres, briques et tuiles associées sans liant ni enduit. La sole avait presque toujours disparu. Le plus grand (diam. intérieur : 1,50 m), ouvrant au nord-est sur un

foyer et une chaufferie taillée dans la craie, a conservé la base des piliers de soutien de la sole, construits en fragments de *tegulae*.

En 1976, des structures nouvelles sont apparues : des fours à sole de plan circulaire avec alandier multiple, qui constituaient un type inédit sur le site.

L'interprétation chronologique de ces ensembles est malaisée ; tout au plus l'usage de l'argile ou des briques crues paraît-il plus ancien que celui des briques ou tuiles de remploi.

Les structures annexes.

Les fours entouraient, par petits groupes, un espace central qui ne comportait guère que quelques trous de poteaux et pouvait constituer une aire de travail et de circulation.

A proximité des fours, spécialement à l'ouest du groupe nord, à l'ouest et à l'est du groupe sud, ont été mises au jour des fosses de taille variable, approximativement carrées ou circulaires, certaines profondes de plus de 3 m. Une dizaine d'entre elles ont été fouillées.

Une structure rectangulaire peu profonde paraît correspondre à un fond de cabane ou d'appentis.

La production.

Les fours et fosses alignés au nord ont fourni la plus grande partie du mobilier, essentiellement de la *terra nigra* et de la *terra rubra* avec des marques sur assiettes (une douzaine de marques ARANTEDV sur des plats —comme les quelques 30 marques ATISSV découvertes, dans le même quartier, en 1918—), ainsi que des cruches et de grands vases à pâte blanche.

A cette production en gallo-belge succède, au II^e s., la fabrication de "craquelée bleutée" et de cruches à pâte blanche.

Datation.

La vie de l'atelier paraît s'étendre au moins du I^{er} s. à la première moitié du III^e.

c. L'atelier de La Villeneuve-au-Châtelot¹¹.

L'implantation de l'officine s'explique par l'abondance et la qualité des argiles locales. Au lieu-dit "La Poterie", un centre important a fait l'objet de recherches en

4 J. FROMOLS, L'atelier céramique de Thuisy découvert et fouillé par M. Bry, dans *Société Archéologique Champenoise*, 1938, p. 49-60 et 78-98.

5 Les fours IV et V disposent d'une chaufferie commune. Ils n'ont eu aucun revêtement interne et les traces de feu ne sont visibles que dans le tiers inférieur.

6 A noter l'emploi de maçonnerie pour la construction de ce four, ainsi que l'utilisation de *tegulae* pour paver la sole.

7 A ceux-ci, s'ajoute le four VII, découvert en 1942, mais dont la description, telle qu'elle a été faite par M. Bry, pose problème. Au vu du croquis publié, il semble que nous ayons affaire —sous toute réserve— non pas à un, mais à deux fours d'orientation opposée qui se sont recouverts. Ils disposaient d'une chaufferie et d'un laboratoire sans sole. Si tel était le cas, une banquette creusée dans le substrat naturel permettait d'accéder à la chaufferie du four 7a, d'une longueur totale de 1,45 m et dont la sole se trouvait à 1,50 m de profondeur. La sole était recouverte d'un dallage de tessons placé directement sur la craie. Le gueulard, large de 0,35 m et haut de 0,35 m, était limité de chaque côté par deux tuiles. Quant au four 7b, creusé moins profondément, il disposait d'une chaufferie rectangulaire de 0,90 x 1,35 m. La sole était construite en terre cuite. Deux canaux semi-circulaires entouraient une petite plate-forme de 0,40 m de diamètre, surélevée de 0,05 m, que traverse un canal médian. Fait rarissime, ces deux fours, du fait de leur profondeur, possédaient, intacte, la voûte de leur laboratoire. Elle était constituée d'un dôme de terre (probablement temporaire) édifié sur une ossature de branches, dont on retrouva des fragments carbonisés : M. BRY, L'atelier céramique de Thuisy (Marne) : le four VII, dans *Gallia*, 1944, p. 229-232.

8 J. FROMOLS, L'atelier céramique de Sept-Saulx, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 1939, p. 31-77.

9 La méthode de construction du four 2 est originale : le potier s'est servi de deux moitiés entières d'*ollae* pour construire l'armature intérieure de son four. Une grosse pierre plate placée au sommet de la voûte la fermait.

10 *Gallia*, 29, 1971, p. 295-296 ; *Gallia*, 31, 1973, p. 410 ; *Gallia*, 33, 1975, p. 407 ; *Gallia*, 35, 1977, p. 408.

11 *Gallia*, 22, 1964, p. 297 ; *Gallia*, 25, 1967, p. 281-283 ; *Gallia*, 22, 1964, p. 297 ; *Gallia*, 31, 1973, p. 407.

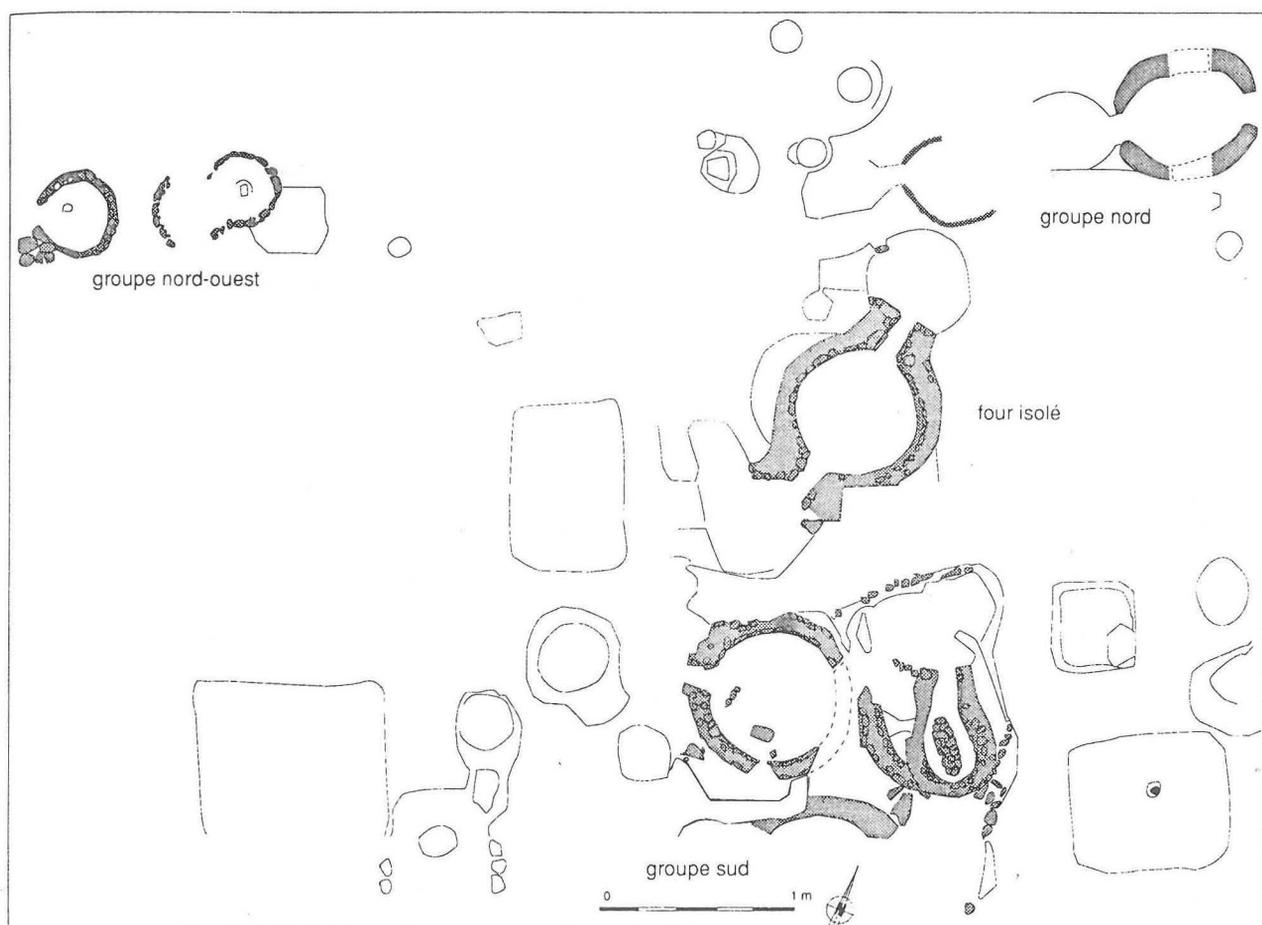


Figure 1 - Reims, quartier Saint-Rémy.
Croquis d'implantation, d'après Gallia, 29, 1971, p. 297, fig. 33.

1936-1937, en 1965 et en 1971-1972. Plus d'une dizaine de fours et de nombreuses substructions ont ainsi été découvertes.

Les fours.

Creusés dans la craie et de forme circulaire, les fours se composaient d'un alandier assez étroit dont les piédroits étaient formés de murets en pierre brute. Les parois du laboratoire étaient faites de débris de céramiques ou de tuiles noyées dans l'argile. La sole, faite d'argile tassée, était percée de carneaux rectangulaires ou circulaires ; elle reposait sur un pilier médian. La voûte reposant sur une couronne faite d'un muret et d'empilement de ratés de cuisson était montée en argile et détruite, sans doute, à chaque défournement.

Un espace de 0,10 à 0,15 m, ménagé entre la brèche calcaire et la maçonnerie du four 1, avait été bourré avec de la glaise, afin d'éviter toute déperdition de chaleur. Les fours 2 à 7 étaient construits surtout en terre glaise et en tessons de poterie. L'utilisation de petites briques et de morceaux de tuiles ainsi que de petits blocs de grès étant limitée à la sole et à ses assises, aux fondations et gueulards.

Il a également été dégagé un four double, assez mal conservé, dont les parois étaient constituées par des ratés de cuisson.

L'un des fours dégagés en 1963 présentait, autour de

l'alandier, des cavités circulaires, profondes de 0,40 m à 0,50 m creusées dans l'argile. Il s'agissait peut-être de trous de poteau permettant de soutenir un abri devant l'alandier ?

Le drainage était assuré autour des fours par des tranchées remplies de tessons.

Les structures annexes.

Les fouilles de 1937 ont permis de dégager une cave, quatre puits et une vaste tessonnière.

Le décapage systématique a révélé l'existence d'aires de séchage : des poteaux, dont subsistent les trous, soutenaient une charpente à l'air libre.

L'observation aérienne a été pratiquée au cours de chaque campagne. Elle a permis de repérer le réseau des voies à l'intérieur du quartier industriel. Une sorte de chaussée, rejoignant sans doute la voie qui traversait l'atelier du nord au sud, une quinzaine de mètres à l'ouest, a ainsi pu être dégagée.

La production.

L'organisation du travail s'est précisée ainsi peu à peu : elle semble avoir comporté une série d'ateliers équipés pour toutes les phases de la fabrication et assez étroitement spécialisés.

Les fabrications sont très variées : bols à collerettes, écuelles, poêlons à manche en terre grise craquelée

voisinent avec des gobelets du type d'Aco, des petits vases goudronnés ou à mamelons barbotinés, bouteilles et cruches.

Datation.

Il semble que l'atelier de La Villeneuve fonctionnait dès la seconde moitié du I^{er} s. et ait connu une assez longue période d'activité.

Signalons enfin les découvertes à **Fontaines-Denis** (1936), d'un four circulaire en briques, couvert en coupole, "appartenant au groupe des fabrications gallo-belges" et à **Damery**¹² (1948) d'un four de potier, très démolli, de "type gallo-belge" qui a livré des tessons de plats, d'assiettes et de cruches du I^{er} s. apr. J.-C. Des fours ont également été découverts à **Bergères, Mornains** (fours ronds à double alandier) et **Champillon** (Marne)

2. Les ateliers picards.

Aucun atelier "gallo-belge" d'importance n'a été fouillé en Picardie et nous sommes bien incapable d'indiquer une origine pour la plupart de nos céramiques. Furent-elles produites localement, régionalement ou importées des ateliers de la Marne, voire des ateliers de la région de Trèves ou de Cologne ?

a. L'atelier de Noyon¹³.

Située à la périphérie nord-ouest de la ville antique, cette officine a été découverte lors du creusement de tranchées de canalisation le long de la voie Amiens-Soissons.

Le choix de l'emplacement de l'officine fut dicté par un certain nombre de facteurs.

Le sable nécessaire au dégraissage de l'argile se situait dans le voisinage immédiat et le combustible devait se trouver en abondance. Quant à l'approvisionnement en argile, il était possible grâce aux affleurements d'argile plastique sparnacienne, présents en versant le long de la vallée de la Verse et de la vallée de l'Oise, entre les limons lacustres de plateaux et les alluvions récentes de fonds de vallées. Ces affleurements, actuellement masqués par la terre végétale et les dépôts de colluvions, surmontent dans les mêmes gisements les marnes de Sinceny et les sables de Bracheux. De tels affleurements existent, entre autres, juste au-dessus de Noyon, à proximité immédiate de l'atelier.

En 1982, nous avons pu réaliser une nouvelle tranchée de 46 m de long sur 1,80 à 3,60 m de large jusqu'au niveau du terrain vierge. Plus de deux mètres de niveaux et remblais archéologiques ont pu être observés. Ils correspondaient, pour la plupart, à des remblaiements le long de la pente (argile et déchets de l'officine).

Aucun four n'a été repéré. Les seules structures consistaient en quelques fosses creusées dans le terrain naturel. L'une de celles-ci, prise en partie dans la stratigraphie, correspondait à une fosse de décantation (utilisée ensuite comme tessonnrière). Elle était comblée avec des ratés de cuisson et des matériaux

provenant de la démolition d'un four (fragments de sole). Le matériel de cette fosse indique une production de céramique gallo-belge et de céramique à pâte claire (cruches et mortiers).

La production (Fig. 2).

Le matériel, datable de la seconde moitié du I^{er} s., présente un échantillonnage de la production d'un des fours de l'officine. Il consiste essentiellement en *terra nigra* et compte uniquement des formes fermées. Aucun sigle n'a été relevé.

Les pâtes :

Six pâtes différentes ont été observées à l'œil nu, indiquant avant tout des types de cuisson différents :

- TN 1 : moitié intérieure rouge brique, moitié extérieure grise, surface brun-noir à noir ;
- TN 2 : pâte rouge brique, surface brun-rouge à noir ;
- TN 3 : pâte grise, surface brun-noir ;
- TN 4 : pâte grise à noire cendreuse, franges rouge brique, surface gris foncé à noir ;
- TN 5 : pâte grise, surface rouge ;
- TN 6 : pâte rouge, surface rouge.

Ces deux dernières pâtes correspondent à des cuissons. Le traitement de surface est toujours le même : lissage extérieur et intérieur uniquement sur la lèvre interne.

Les formes :

- 1 - Type Amiens 25 : urne-tonnelet, à panse ovoïde et à lèvre éversée ; la panse de ce type est habituellement décorée.
- 2 - Type Amiens 38 : urne biconique à paroi fine.
- 3 - Type Amiens 39 : urne ovoïde. Col concave relié à la panse par un ressaut ; lèvre constituée par un éversement plus ou moins important du col.
- 4 - Type Amiens 41 : urne en courbe continue, à col concave et lèvre formée par un éversement du col.
- 5 - Type Amiens 47a : gobelet à col court, subvertical.
- 6 - Type Amiens 48 : bouteille à lèvre rejetée vers l'extérieur, à crochet. Deux variantes sont représentées : l'une (48b) à lèvre moyennement rejetée et l'autre à lèvre fortement rejetée (48c). La hauteur du col varie autour de 6,5 cm. L'union col-lèvre se fait par une ou deux moulures, ou par un simple ressaut. L'union col-panse se fait également par une ou plusieurs moulures. L'épaule est décorée de bandes lissées, de décors au peigne, de guillochis ou d'excisions.

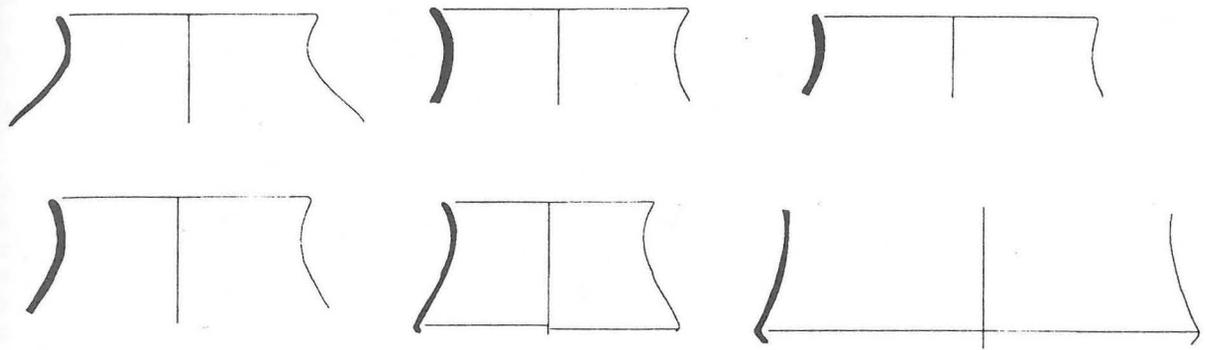
Les décors :

Les décors appartiennent exclusivement à des fragments d'épaules de bouteilles. On distingue des décors au peigne formant des ondulations, des décors au peigne de lignes verticales ou obliques et enfin des guillochis associés à des excisions qui sont les décors les plus couramment rencontrés.

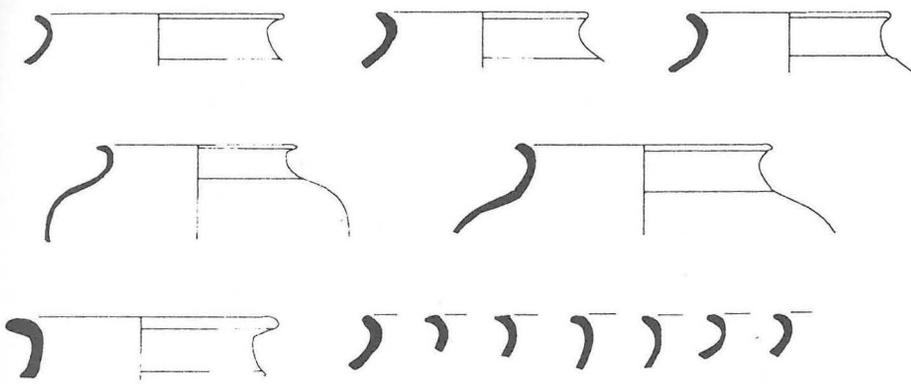
A partir d'un échantillon aussi restreint, il est illusoire de vouloir apprécier la production de céramique gallo-belge à Noyon. Le tableau ci-dessous indique la fréquence des différentes formes représentées ainsi que

12 *Gallia*, 12, 1954, p. 115.

13 T. BEN REDJEB *et al.*, Une agglomération secondaire des Viromanduiens : Noyon, (Oise), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1992, p. 37-110.



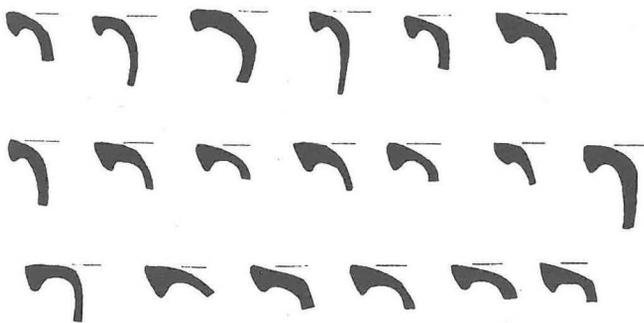
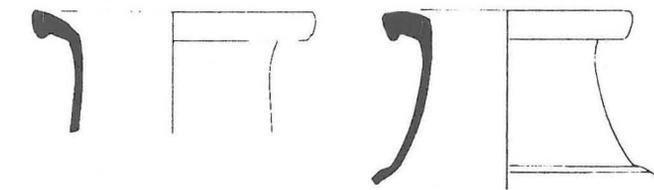
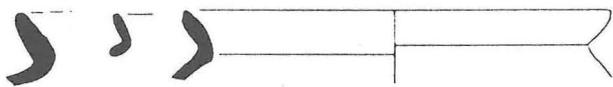
type 38



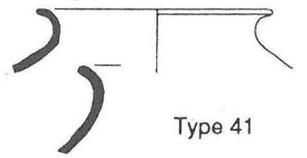
type 39



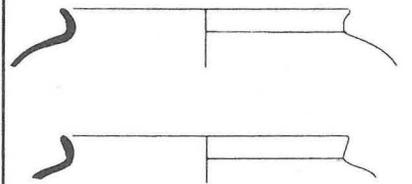
type 43



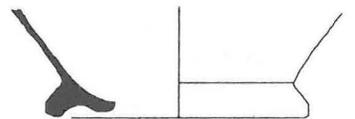
type 48



Type 41



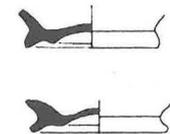
Type 42



0 5 cm



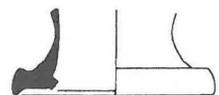
type 1a



type 1



type 2



type 2a

Figure 2 - Productions gallo-belges de Noyon.

les différents types de pâtes. Seules six formes sont présentes dont trois dominant nettement (formes 48, 39 et 38). Aucune assiette ou coupe n'a été retrouvée. Les formes 25, 41 et 47 ne semblent représenter qu'une production accessoire. On notera également que la TN2 représente plus de 50 % des pâtes.

Type	tn1	tn2	tn3	tn4	tn5	tn6	Total	Diamètre
25		3		1		4		130-275
38a		13	4	2	4	8	31	80-130
39		23	6	1	2	2	34	85-140
41 ?				1		1	2	95
47a		1		1		2		100-120
48		3	3	1			7	85-145
48b	3	17	4	6			30	85-120
48c	1	1	2	5			9	100-140
Total	4	61	19	18	6	11	119	

b. L'atelier de Vauclair¹⁴.

Deux fours de potiers gallo-belges ont été mis au jour en 1967 et en 1968.

Les fours.

Le four A : le laboratoire, de forme ovale, (mesures intérieures : 1,36 m x 1 m ; profondeur : 1,48 m) était construit en moellons informes liés à l'argile jaune dont subsistaient plusieurs assises sur le côté sud. Il était revêtu intérieurement d'une couche de terre cuite compacte, fortement rougie par la chaleur, dont l'épaisseur varie entre 6 et 10 cm.

La sole en terre cuite était dotée d'une rigole périphérique de 0,15 cm de large et de 0,12 m de profondeur.

L'alandier, partant en direction sud-est, était entièrement conservé sur une longueur de 0,60 m. Son ouverture est évasée et a un diamètre de plus ou moins 0,15 m, constant sur toute la longueur. Les parois intérieures du conduit étaient également entièrement en terre cuite lissée avec soin.

De l'alandier partant en direction nord, il ne restait que l'entrée, évasée.

À l'intérieur du laboratoire se trouvaient des briquettes de terre cuite, irrégulières, épaisses de 3 cm. Certains fragments un peu plus grands montraient une forme légèrement concave. Ils proviennent probablement de l'effondrement de la superstructure du four.

Nous avons peu de renseignements sur les chaufferies.

Le four B, (diamètre intérieur du laboratoire : 0,57 m x 0,87 m), construit sur un modèle analogue, nous apporte des renseignements supplémentaires.

Au niveau de l'assise supérieure du laboratoire existaient plusieurs pierres, liées à l'argile, rougies par le feu, recouvertes, vers l'extérieur, d'argile crue. Contre ce muret, la paroi interne de terre cuite rougie subsistait sur une hauteur maximum de 0,25 m. La rigole périphé-

rique a une largeur constante de 8 cm. En deux endroits de la sole, se trouvaient des pierres grises qui semblent appartenir à un massif. Il était distant du four précédent d'environ 150 m. Il est fort probable que d'autres fours devaient exister dans l'intervalle, oblitérés par les constructions postérieures.

La production.

L'essentiel de la production consiste en de la céramique grise non lissée ou de tradition indigène. La *terra nigra* proprement dite n'est représentée que par des gobelets carénés Amiens 38, des bouteilles Amiens 48a. On note également une faible présence d'assiettes Amiens 9 et 10, sans toutefois pouvoir affirmer qu'il s'agit d'une production locale.

Datation.

La période d'activité de ces fours semble se situer dans la seconde moitié du II^e s.

3. Une technologie relativement homogène.

La remarquable homogénéité technique des fours de la première moitié du I^{er} s. est à remarquer, puisque la plupart présentent un laboratoire dépourvu de sole surélevée, alimenté par un ou deux alandiers opposés (Fig. 3).

Ces fours sont dérivés des fours en silo¹⁵, dont ils diffèrent par la présence d'une chambre chemisée d'argile et d'une chaufferie propre. Même s'ils étaient utilisés apparemment simultanément, le four à double alandier présentait quelques avantages. La taille du laboratoire, globalement plus importante, permettait un chargement plus conséquent. La création d'une zone froide à l'arrière du four disparaissait.

Pour faciliter le passage de l'air chaud à travers les fours et permettre à la chaleur de circuler sous le niveau inférieur des vaisselles, il est probable que ces dernières étaient empilées sur des supports divers¹⁶. Quelques aménagements internes pouvaient permettre une meilleure maîtrise des cuissons. C'est le cas de la rigole qui ceinturait la "sole" des fours de Vauclair. Dans le four VI de Thuisy, cet aménagement est plus élaboré. Une plate-forme en terre cuite, circulaire, entourée par une gouttière périphérique comme à Vauclair, était, en plus, divisée en deux par un canal médian situé dans l'axe des alandiers. Ces aménagements avaient pour but de faciliter la circulation de l'air chaud au centre du laboratoire. C'était également le but des déflecteurs présents à Courmelois (four 1).

Il est intéressant de mettre en relation le développement de ces fours avec l'émergence puis l'extension de la céramique gallo-belge. Les potiers champenois, en particulier ceux de la vallée de la Vesle, ont peut-être joué un rôle déterminant dans leur mise au point comme dans leur introduction en Angleterre où ils

14 E. LITT, Deux fours de potiers gallo-belges à l'abbaye de Vauclair (Aisne), dans *Revue du Nord*, 1969, p. 414 à 453.

15 Les fours IV et V de Thuisy en représentent une première évolution.

16 Dans le four IV, un chenet en terre cuite et un en grès devaient supporter une sorte de sole mobile qui ne laissait que les 2/3 supérieurs du laboratoire pour le chargement. Dans le four VI, les céramiques à cuire reposaient sur une plaque perforée en argile, rectangulaire, mais rien n'indique que cette plaque ne provient pas d'un four voisin. A Courmelois, les vases reposaient simplement sur des tessons ou sur l'ouverture d'un grand vase (four 4). Dans le four 5 du même site, 5 cloisons formées de *tegulae* fixées de chant compartimentaient la partie basse du laboratoire.

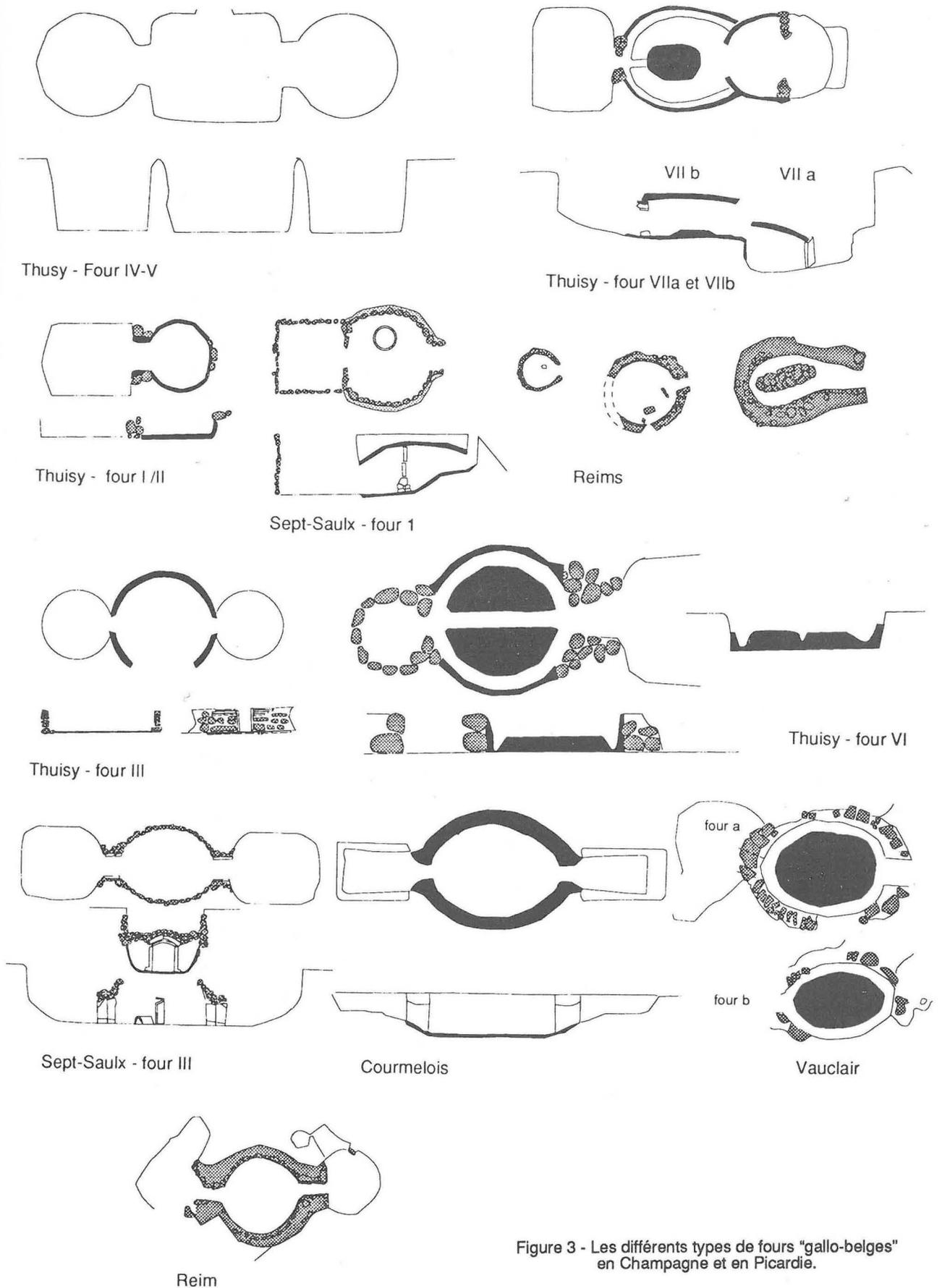


Figure 3 - Les différents types de fours "gallo-belges" en Champagne et en Picardie.

apparaissent dans les régions de la Bretagne possédant de fortes traditions de production dès la Tène III¹⁷.

Ils couvrent une large fourchette chronologique allant de la fin du I^{er} s. au IV^e s., comme le montre leur présence à Beuvraignes ou à La Calotterie¹⁸.

Les fours à sole surélevée de Reims et de Villeneuve constituent une évolution des types précédents mais leurs relations avec la céramique gallo-belge reste difficile à saisir.

A la lecture des diverses publications, il est également difficile de déterminer si les potiers utilisaient des fours différents pour la cuisson de la *terra nigra* et de la *terra rubra*. Le problème est intéressant puisqu'il permet d'ébaucher des hypothèses sur la superstructure des fours, directement liée à l'atmosphère de cuisson voulue.

III. L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION

En 1985, lorsque nous avons publié un premier aperçu sur la céramique gallo-belge découverte à Amiens, notre préoccupation avait été de proposer un répertoire des principales formes rencontrées dans les niveaux du I^{er} s. et d'offrir ainsi, aux chercheurs locaux, un guide qui leur permettrait de reconnaître et dater le matériel qu'ils pouvaient être amenés à rencontrer dans les niveaux du I^{er} s.

Nous nous sommes également interrogés sur les proportions des différents groupes technotypologiques les uns par rapport aux autres. En raison de la faiblesse du nombre de sites étudiés, il convenait d'être prudent dans le maniement des résultats. Néanmoins un certain nombre de lignes-forces avaient pu être dégagées.

En 1987, nous avons publié un second ensemble, provenant cette fois d'un quartier artisanal d'une agglomération secondaire du département de l'Aisne, ce qui nous permettait d'avoir des éléments de comparaison avec l'étude précédente.

1. L'exemple d'Amiens¹⁹.

Cette étude a été rendue possible grâce à l'examen de la céramique recueillie sur trois sites amiénois. Les fouilles de la Gare routière, notamment, ont permis d'étudier 85 ensembles s'étendant de la fin du règne d'Auguste au début du II^e s. Au total, 750 vases ont été dénombrés dont 488 ont pu être attribués à un type précis.

a. La place de la gallo-belge.

La céramique gallo-belge représente 25 % de l'ensemble de la céramique utilisée durant le I^{er} s.

Dans le premier tiers du I^{er} s., elle représente environ 42 % de la céramique utilisée à Amiens, dont environ 1/3 de *terra rubra*.

Dès le deuxième tiers du I^{er} s., elle semble déjà

connaître une légère régression (35 %) qui va en s'accroissant à la fin du règne de Claude et surtout sous celui de Néron où elle ne représente plus que 23 %, ce qui correspond à l'arrivée en masse des productions grises sableuses en Picardie, ou craquelée bleutée en Champagne.

b. Le répertoire typologique.

Les pâtes : dans l'ensemble, la céramique amiénoise est constituée d'une argile plus ou moins fine, d'une dureté variable. Les inclusions les plus courantes contiennent du mica présent dans la pâte mais surtout visible en surface.

Pour la TN, les combinaisons de texture, de couleur, de dureté sont extrêmement nombreuses et rendent difficiles l'isolement de variétés spécifiques. Celle-ci est très dure, fine, dense avec ou sans inclusions de mica. Dans l'ensemble, ce sont les assiettes et les coupes qui présentent les meilleures qualités.

Les formes hautes, à quelques exceptions près, présentent un autre type de pâte. Seule la surface externe, base non comprise, ainsi que l'intérieur de la lèvre sont lustrés. Les pâtes sont de moins bonne qualité, plus friables, la surface ayant tendance à s'écailler suivant les conditions d'enfouissement. Mais ce qui est caractéristique, c'est la présence de pâtes "sandwich" indiquant une cuisson oxydante suivie d'une post-cuisson réductrice ou bien une cuisson réductrice suivie d'une post-cuisson oxydante avant l'enfumage final.

Il semble que cette différence entre formes ouvertes et formes fermées, si elle indique des différences de technique, peut éventuellement être le reflet d'ateliers différents.

Tout se passe comme si des ateliers de grande envergure produisaient une *terra nigra* typique, fortement standardisée à l'image de la sigillée, constituée principalement d'assiettes et de coupes exportées en grand nombre sur un très large territoire. Quant à la grande majorité des formes fermées, nettement plus fragiles et donc difficilement transportables, elles pourraient provenir d'ateliers moins éloignés, plus ou moins spécialisés dans ce type de récipients. Lorsqu'on examine la répartition géographique des types, on remarque l'existence de faciès régionaux pour les formes fermées, qui s'illustrent plus particulièrement par l'existence de modes décoratifs sensiblement différents selon les régions.

Pour la *terra rubra*, l'éventail des pâtes est moins important que pour la *terra nigra*. Signalons simplement un groupe de pâtes qui caractérisent essentiellement les tonnelets à panse guillochée et qui constituent une variété à part de *terra rubra* qui se remarque par la présence presque systématique d'un noyau gris.

En ce qui concerne les formes, les assiettes constituent environ 29 % de l'ensemble. Les coupes et bols

17 Pour la technologie et la répartition de ce type de fours en Grande-Bretagne, cf. V. G. SWAN, The pottery kilns of roman Britain, dans *Royal Commission on Historical Monuments, Suppl. Series 5*, 1984, p. 113-126.

18 Le pilier mentionné dans le four 1 de Sept-Saulx, plutôt qu'un soutien du dôme du four, pourrait également être un élément de déflecteur.

19 T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) : I- La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 3-4, p. 143-176 ; T. BEN REDJEB, La commercialisation de la céramique gallo-belge à Amiens, dans *R.A.E., Mélanges offerts à Marcel Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 93-100.

sont beaucoup plus rares avec moins de 6 %. Quant aux formes fermées, elles dominent nettement avec près de 65 %. Le tonnelet guilloché (type 30), à lui seul, représente plus de 23 % de l'ensemble de la céramique gallo-belge.

Dès le début du règne de Tibère, la plupart des formes appartenant au répertoire étaient proposées sur le marché ambien. Cependant, bon nombre de formes ne connurent qu'un succès limité et ne furent que fort peu diffusées.

Toutes les formes fermées issues du répertoire de La Tène III sont en place dès la fin du règne d'Auguste ou de celui de Tibère. Mais la plupart semblent également n'avoir connu qu'une diffusion restreinte. Seul le type 30, après quelques tâtonnements, va connaître un énorme succès pendant près de 40 ans, à tel point que ses dérivés continueront à être produits jusqu'au III^e s., dans les ateliers de Beauvraignes notamment.

c. La mutation.

Dès Claude, les potiers gallo-belges ont donc dû procéder à une mutation de leur industrie, fortement concurrencée par les premières arrivées massives de sigillée du sud de la Gaule et par l'émergence d'un nouveau type d'industrie, la céramique grise sableuse.

Cette évolution va se caractériser par l'abandon des assiettes et coupes en *terra rubra*, désormais incapables de rivaliser avec la sigillée. Cela est très net pour les assiettes à paroi convexe qui furent exclusivement produites en *terra nigra*.

Elle se caractérise également par une limitation importante du répertoire. Désormais, les formes compliquées, aux reliefs délicatement modelés et sophistiqués laissent la place à des récipients plus rapidement produits en quantité industrielle et donc nettement meilleur marché.

Cependant, le déclin amorcé ne sera pas stoppé et dès le règne de Néron, on assiste à un effondrement de la céramique gallo-belge qui ira encore en s'accroissant durant la période flavienne. Le répertoire est alors extrêmement limité : une assiette (type 11), une coupe (type 16), le bol du type 18 et quelques gobelets et bouteilles.

Parallèlement à la concurrence de la céramique sigillée, la gallo-belge pâtit ensuite de la production massive des céramiques en pâte sableuse qui mettra un terme à son utilisation qui aura duré près d'un demi-siècle.

2. L'exemple de Nizy-le-Comte²⁰.

Les ensembles étudiés provenaient de la fouille d'une zone artisanale située à la périphérie de ce *vicus*. Au total, 32 ensembles représentant 1169 vases ont été étudiés. Vingt-six appartenaient à la première moitié du I^{er} s., principalement à la période augusto-tibérienne. Seuls un ou deux pouvaient appartenir à la période claudienne. Le hiatus observé pour la période flavienne nous privait d'un précieux jalon pour suivre l'évolution de notre matériel céramique.

a. La place de la gallo-belge.

La céramique gallo-belge est le groupe qui a été le plus utilisé. Bien que présente essentiellement durant la première moitié du I^{er} s., elle constitue près de 44 % de la céramique recueillie sur le site.

Si, durant la période augusto-tibérienne, plus d'un vase sur deux est en gallo-belge, dès Claude on note une baisse de sa fréquence puisqu'elle ne représente alors plus qu'un bon tiers. Nous retrouvons, grosso-modo, les mêmes chiffres que ceux rencontrés à Amiens. Au cours de la première moitié du II^e s., elle est tombée à moins de 2 % si on en croit les chiffres fournis par le seul ensemble daté de cette période.

b. Le répertoire.

510 exemplaires en gallo-belge ont été décomptés dont 270 ont pu être attribués à un type précis.

La *terra nigra* représente 60 % de ceux-ci, avec une nette prédominance de la TN 1, que constituent, en fait, la TN "standardisée", d'une qualité nettement supérieure aux autres variétés de pâte, et la TN 4A.

Un certain nombre de formes était produit exclusivement en *terra nigra*. Il s'agit des assiettes 5B, 7, 8, 9 et 10 ainsi que la plupart des coupes et bols. Il en est de même des urnes et des bouteilles.

La *terra rubra* et ses imitations (TR 4 notamment) représentent 40 % des gallo-belges, chiffre qu'on peut comparer aux 35 % observés à Amiens. Les pâtes les plus fréquemment rencontrées sont les TR 2 et les TR 3 qui montrent une pâte de texture homogène et un traitement de surface variable.

Certaines formes ne se rencontrent qu'en *terra rubra* : c'est le cas des assiettes 1 et 4, des gobelets 22, 23, 25 à 27. La TR 1 est exclusive des assiettes ainsi que la TR 2 dans sa grande majorité. Les gobelets 24 à 27 montrent une grande majorité. Les pâtes peuvent traduire diverses origines, dont certaines locales.

En ce qui concerne les formes, les assiettes constituent environ 27 % de l'ensemble, les coupes et bols environ 7 %, les formes hautes dominent nettement avec près des 2/3 du total.

À lui seul, le tonnelet 24 forme près d'un quart des récipients produits en gallo-belge.

D'une manière générale, la plupart des formes utilisées ne sont présentes qu'à un ou deux exemplaires, seuls quelques types semblent avoir été plus ou moins couramment employés (assiettes 4, 6, tonnelets 24 et bouteilles 41).

Comme nous l'avons relevé pour Amiens, il semble se confirmer qu'un nombre de formes ne connurent qu'un succès limité et ne furent que fort peu diffusées à l'intérieur d'un même site.

IV. CONCLUSION

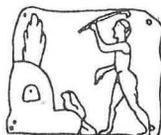
Ces deux exemples montrent le rôle essentiel de la céramique gallo-belge durant la première moitié du I^{er} s. En fait, l'examen de la céramique recueillie sur d'autres sites picards, comme ailleurs, ne fait que

20 T. Ben Redjeb (avec la participation de l'AREAHRS), Une agglomération secondaire des Rèmes : Nizy-le-Comte (Aisne), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1987, 1-2, p. 33-117.

confirmer cette analyse. Plus qu'aucun autre type céramique, la céramique gallo-belge a traduit la possibilité des populations gauloises à intégrer dans leur vie quotidienne les multiples apports qui se présentaient à elles.

Nous espérons que ce colloque aura été l'occasion d'amorcer des études interrégionales afin d'examiner d'éventuelles différences, que ce soit dans l'évolution chronologique du répertoire typologique ou dans la place globale de la céramique gallo-belge parmi l'en-

semble de la céramique. Il nous a, par exemple, semblé qu'entre les départements de la Somme et de l'Aisne, les relations entre gallo-belge et sigillée ne sont pas les mêmes. D'autre part, nous manquons cruellement de données fiables sur les structures de productions, sur les acteurs qui les ont créées et développées, sur les liens qui ont pu exister entre les potiers du continent et ceux de la Bretagne, sur les circuits de commercialisation...



DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

Robin SYMONDS : *Tout le monde parle de phases et de datations mais n'y a-t-il pas de problème de résidualité à cette époque ?*

Tahar BEN REDJEB : *Pour l'apporter un élément de réponse, il est vrai que dans des ensembles plus tardifs, de la seconde moitié du I^{er} s., on rencontre de la céramique gallo-belge et là, effectivement, elle est résiduelle (de la même manière que dans les ensembles du début du I^{er} s., on rencontre de la céramique datée de la Tène III). J'exclus donc systématiquement cette céramique gallo-belge qui est résiduelle.*

Robin SYMONDS : *C'est certain ?*

Tahar BEN REDJEB : *Oui, dans la mesure où on a un certain nombre de facteurs pour pouvoir reconnaître ces céramiques résiduelles, ne serait-ce que leur état de fragmentation. Reste le problème des nécropoles : dans ce cas, la résidualité, enfin, la survivance des formes de gallo-belge, peut se poser avec plus d'acuité que sur les sites utilisateurs, dans les villes comme dans les campagnes.*

Je pense que si on va dans le détail, on s'apercevra, peut-être, d'une part, que la céramique gallo-belge représente un plus fort pourcentage que le reste de la céramique et, d'autre part, que certaines formes ont pu être utilisées plus longtemps. Mais une céramique gallo-belge trouvée dans un ensemble de la première moitié du I^{er} s. peut très bien dater d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années auparavant.

Didier BAYARD : *Pour répondre également à ta question, je pense que, en général, l'Histoire va dans un sens plutôt que dans un autre et il arrive donc plus souvent que le début du développement d'une industrie se note plus facilement que la fin. Plus on va dans le temps, plus on a de chance de trouver du résiduel ; et d'autant plus, ici, que cette industrie correspond à un certain nombre de ruptures, ruptures dans la céramique mais aussi ruptures dans les habitats : c'est le début de l'urbanisation. Tahar a parlé, tout à l'heure, du site de la Gare routière, à Amiens ; on est, là, en périphérie de la ville et ce site commence à être habité à un moment ; dans les fosses les plus anciennes de cette zone qui vient d'être urbanisée, le matériel n'est pas résiduel. Plus le temps passe, plus les chances de résidualité augmentent, c'est certain. C'est peut-être pour cela, je pense, que pour les périodes augusto-tibériennes, peut-être jusqu'au milieu du I^{er} s., on a peu de chances d'être ennuyé par ce type de contamination.*

Xavier DERU : *Les datations que vous donnez pour les types provenant d'Amiens sont-elles fournies par les contextes stratigraphiques de la ville ou par les sites externes, comme ceux du limes ou de Colchester ?*

Tahar BEN REDJEB : *Je l'ai précisé dès le départ : nous avons eu la chance de trouver des ensembles bien situés stratigraphiquement puisque la plupart se trouvaient sous une des voies du quadrillage urbain, datée du début de la période flavienne. La plupart de ces types de céramiques ont donc été trouvés dans des fosses d'extraction du limon qui a servi à construire les habitations, ces fosses ayant été rapidement remblayées. Il convient, également, de pondérer ces résultats dans la mesure où la grosse majorité des ensembles correspond, justement, à la période augusto-tibéro-claudienne et qu'on manque, peut-être, d'ensembles de la période flavienne, pour pouvoir affirmer ces résultats. Au niveau des pourcentages de la céramique gallo-belge pendant la période flavienne, il n'est pas exclu que si nous trouvions plus d'ensembles de cette période, le pourcentage de la céramique gallo-belge monte en proportion. Quant aux céramiques de Nizy-le-Comte, elles sont datées, essentiellement, soit par des comparaisons avec les sites d'Amiens ou les sites du limes, soit par les contextes stratigraphiques.*

Robin SYMONDS : *En anticipant sur la "synthèse régionale", j'aimerais savoir quelle est la relation entre la terra nigra et la terra rubra ; j'ai un peu l'impression qu'on parle de ces deux céramiques comme si la relation était là pour définir des phases pour la datation alors qu'il y a, sans doute, une question de fonctions et de relations avec d'autres céramiques.*

Tahar BEN REDJEB : *Au départ, il n'y a pas de différenciation bien nette entre la terra nigra et la terra rubra, dans la mesure où l'on rencontre les deux techniques, pour les mêmes types, essentiellement des assiettes, des coupes et un certain nombre de formes fermées. On note un appauvrissement du répertoire en terra rubra qui, curieusement, dans le cas d'Amiens, correspond à l'arrivée des sigillées. On peut se demander si, à partir du moment où les formes*

sigillées, qui étaient exactement les mêmes que les formes en terra rubra, à partir du moment où elles arrivent chez le consommateur, probablement à meilleur marché, les potiers gallo-belges ont dû s'adapter et ne plus produire que des formes en terra nigra, qui devaient demander des conditions de cuisson certainement moins rigoureuses ; à telle enseigne qu'après la période claudienne, on n'a presque plus de formes en terra rubra et qu'un certain nombre d'assiettes ne sont produites qu'en terra nigra.

Ceci dit, l'évolution de la terra rubra suit l'évolution de la sigillée arétine, puisque ce sont quasiment les mêmes types qui sont produits, la seule différence étant au niveau du pied où, dans la gallo-belge, on a un petit pied annelé alors que, dans l'arétine, on a un pied beaucoup plus haut. Sinon, tout y est : le sigle et les décorations intérieures.

Bernard HOFMANN : Pour en revenir à la question terra nigra/terra rubra, je crois qu'il n'y a pas grande différence, si ce n'est que les mêmes argiles peuvent être appelées de la terra nigra ou de la terra rubra en fonction du type de fours, donc des ambiances de cuisson régnant dans ces fours. C'est un problème purement technique. On parle de terra nigra mérovingienne, on parle de terra nigra précoce. Je suis persuadé qu'on en trouve partout, même sur le continent africain ou américain —on ne parlera pas de gallo-belge pour autant— ; il en est de même de la terra rubra.

Robin SYMONDS : Vous voulez dire qu'il n'y a pas de différence de fonction sur la table ?

Bernard HOFMANN : Je crois que c'est un problème mineur : à mon avis, il est beaucoup plus intéressant d'étudier l'évolution des formes et la chronologie, par l'étude du contexte.

Patrick THOLLARD : Pour donner quelques éléments de réponse chiffrée, à Bavay, les seuls chiffres dont on dispose sont des comptages globaux, portant sur l'ensemble du matériel du musée, lequel recouvre des choses différentes. Toutes périodes confondues, la terra nigra représente 90 % de ce qui est comptabilisé et la terra rubra un peu moins de 10 %, avec un peu de marbrée. Après, il reste à interpréter ces chiffres.

Cathy SCHUCANY : Un autre problème qui me semble assez important. On ne distingue pas nettement les productions de formes italiques, soit-disant les imitations de sigillée, et les productions de formes gauloises ; en Suisse, les formes italiques disparaissent beaucoup plus vite. Elles disparaissent à cause de la sigillée, vers le milieu du I^{er} s., tandis que les autres formes (les formes hautes, les gobelets, les pots...) sont produites beaucoup plus longtemps. Je pense qu'il faudrait distinguer cela beaucoup plus nettement. Je sais bien que ces formes ont été produites dans les mêmes ateliers mais il faut faire la distinction parce que ces deux productions ne poursuivent pas le même chemin.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Pour revenir à cette distinction terra nigra/terra rubra, je crois que le point essentiel —et cela a été évoqué plusieurs fois— est que la terra rubra est vraiment la copie la plus conforme des modèles italiques alors que la terra nigra emprunte aussi au répertoire celtique. Il est donc logique que la terra rubra disparaisse la première, dès qu'elle est trop concurrencée par des productions de sigillées ; tandis que la terra nigra a une production beaucoup plus variée, qui dure plus longtemps et, surtout, qui s'adapte.

Jan Kees HAALBOS : J'ai apporté avec moi deux tessons, tous deux de couleur rouge. Le premier tesson, je l'ai classé comme terre sigillée : il est d'une très mauvaise qualité ; l'autre, je le classe comme terra rubra, avec une estampille typiquement belge : la qualité est si bonne qu'on pourrait dire que c'est de la terre sigillée. Pouvez-vous me donner des critères pour faire la différence entre la terre sigillée de médiocre qualité et la terra rubra ?

Michel VANDERHOEVEN : J'ai rencontré ce problème à Tongres, également. Il y a effectivement des tessons de sigillée et des tessons de terra rubra dont on ne sait pratiquement pas faire la différence.

Quant à la couleur de la céramique, de la terra nigra et de la terra rubra, il me vient une réflexion à vous voir tous ensemble dans la salle. C'est bariolé car vous êtes tous habillés suivant vos goûts. Est-ce que, dans l'Antiquité, on n'achetait pas, également, suivant ses goûts ? Ne préférerait-on pas, à un moment donné, une céramique rougeâtre puis, à un autre, on changeait d'avis, d'idées et de goûts, en passant à une céramique noirâtre. C'est le cas entre la campanienne et l'arétine. Il y a la terra rubra, au début, qui disparaît et laisse la place à la terra nigra. Puis il y a, pour la Belgique, une chute dans les importations de sigillées du sud et du centre de la Gaule et on voit brusquement apparaître la métallescente : et quand celle-ci commence à diminuer, on voit de nouveau brusquement la sigillée qui réapparaît.

Robin SYMONDS : La société romaine n'est pas une société aussi libre que la nôtre.

* *
*

